

**LA FONDATION MADELI-AIDE**

**États financiers  
Au 30 septembre 2018**

**Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant**

**LA FONDATION MADELI-AIDE**

**RAPPORT FINANCIER**

**30 SEPTEMBRE 2018**

---

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
LA FONDATION MADELI-AIDE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA FONDATION MADELI-AIDE**, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons de ses activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la fondation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LA FONDATION MADELI-AIDE** au 30 septembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Corbeil Boudreau & Associés inc.* <sup>(1)</sup>

Cap-aux-Meules, le 12 mars 2019

---

<sup>1</sup> Par Paul-André Bourque-Éloquin, CPA auditeur, CA

## LA FONDATION MADELI-AIDE

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	2018	2017 (redressé)
<b>PRODUITS</b>		
Activité de financement - souper homard (Montréal)	180 498 \$	184 939 \$
Activité de financement - souper homard (Québec)	173 828	133 796
Dons	69 720	65 927
Campagne de financement	65 000	109 000
Intérêts	15 625	22 783
Cotisations des membres	138	259
	504 809	516 704
<b>CHARGES</b>		
Bourses d'études	174 000	154 333
Promotion des études	82 289	71 563
Campagne de financement	71 479	-
Activité de financement - souper homard (Montréal)	51 931	49 074
Activité de financement - souper homard (Québec)	49 733	43 194
Salaires	26 625	-
Frais liés au comité "Les Ancrés"	7 512	591
Frais de cartes de crédit	7 408	5 782
Site internet et autres services informatiques	7 400	11 607
Frais liés au versement des bourses d'études	2 783	2 583
Honoraires professionnels	2 650	56 725
Fournitures de bureau, frais de réunions et de déplacement	2 254	2 675
Mauvaises créances	1 204	4 500
Services téléphoniques	774	502
Assurances	718	609
Amortissement des immobilisations corporelles	453	574
Publicité	376	6 589
Papeterie, photocopies et services postaux	226	450
Intérêts et frais bancaires	130	-
Gain sur disposition de placements	-	(214)
	489 945	411 137
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>14 864 \$</b>	<b>105 567 \$</b>

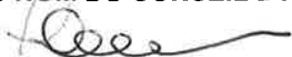
## LA FONDATION MADELI-AIDE

## BILAN

AU 30 SEPTEMBRE 2018

	2018	2017 (redressé)
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	243 476 \$	80 130 \$
Débiteurs (note 4)	29 438	38 040
Frais payés d'avance	1 138	1 856
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	1 265 237	1 044 822
	1 539 289	1 164 848
<b>PLACEMENTS</b> (note 5)	437 663	797 059
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 6)	861	1 314
	1 977 813 \$	1 963 221 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	7 020 \$	7 292 \$
<b>ACTIF NET</b>		
<b>RÉSERVE DE CAPITAL PERPÉTUEL</b>	1 250 000	1 250 000
<b>FONDS FRANKLIN-DELANEY</b>	104 000	-
<b>FONDS JEAN-LAPIERRE</b>	34 303	39 303
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS</b>	861	1 314
<b>NON AFFECTÉ</b>	581 629	665 312
	1 970 793	1 955 929
	1 977 813 \$	1 963 221 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## LA FONDATION MADELI-AIDE

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018

	2018	2017 (redressé)
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	14 864 \$	105 567 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	453	574
Intérêts sur placements	1 138	(22 004)
	16 455	84 137
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	9 048	(19 904)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	25 503	64 233
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(15 000)	(235 000)
Encaissement de placements	152 843	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	137 843	(235 000)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	163 346	(170 767)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	80 130	250 897
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	243 476 \$	80 130 \$

**LA FONDATION MADELI-AIDE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but d'encourager la persévérance et la réussite scolaire aux Îles-de-la-Madeleine et soutenir financièrement les jeunes étudiants madelinots qui doivent poursuivre leurs études à l'extérieur de l'archipel. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

**2. MODIFICATION D'UNE MÉTHODE COMPTABLE**

Au cours de l'exercice, la fondation a modifié la méthode de comptabilisation des apports reçus sous forme de fournitures et de services afin de mieux refléter ses activités de financement. Cette modification a été appliquée rétroactivement, ayant pour effet de diminuer les produits et les charges des activités de financement au 30 septembre 2017 d'un montant de 61 186 \$.

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

La fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Comptabilité par fonds**

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles sont présentés à l'actif net investi en immobilisations.

Certaines sommes sont réservées par le conseil d'administration pour assurer la pérennité de la fondation. Ces sommes sont présentées à titre de réserve de capital perpétuel.

Certaines sommes sont réservées par le conseil d'administration pour l'octroi de la bourse d'excellence Jean-Lapierre. Ces sommes sont présentées à titre de Fonds Jean-Lapierre.

Certaines sommes sont réservées par le conseil d'administration pour l'octroi de la bourse d'excellence Franklin-Delaney. Ces sommes sont présentées à titre de Fonds Franklin-Delaney.

**Comptabilisation des produits**

La méthode du report est utilisée pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction de la période de détention des placements.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

La fondation a reçu des apports sous forme de fournitures pour mener des activités de financement. Certains apports peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Ces apports représentent un montant de 59 275 \$ (61 186 \$ en 2017). La fondation ne comptabilise pas les apports reçus sous forme de fournitures et services.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

#### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Une immobilisation corporelle doit être soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'il n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la fondation. Si une perte de valeur potentielle est constatée, le montant de la dépréciation est calculé comme l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle. La perte de valeur est comptabilisée dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la perte de valeur est déterminée. La perte de valeur ne peut faire l'objet d'une reprise si la juste valeur de l'immobilisation augmente ultérieurement.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent courus.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation des instruments financiers*

La fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients, des intérêts courus à recevoir et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et frais courus et des salaires à payer.

**LA FONDATION MADELI-AIDE**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 30 SEPTEMBRE 2018**

---

**3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**4. DÉBITEURS**

	2018	2017
Comptes clients	6 600 \$	28 505 \$
Provision pour dépréciation	(1 200)	(4 500)
	5 400	24 005
Taxes de vente	23 341	13 297
Intérêts courus	697	738
	29 438 \$	38 040 \$

**5. PLACEMENTS**

	2018	2017
Épargnes à terme au taux d'intérêt de 1,15 %, échéant en janvier 2022;	112 532 \$	121 426 \$
Placements garantis liés aux marchés à des taux d'intérêt variant en fonction des indices sur le marché, échéant à diverses dates entre avril 2019 et février 2021;	534 344	690 633
Compte avantage entreprises, à un taux d'intérêt variable en fonction des soldes détenus, échéant en septembre 2024.	1 056 024	1 029 822
	1 702 900	1 841 881
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 265 237	1 044 822
	437 663 \$	797 059 \$

## LA FONDATION MADELI-AIDE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2018

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	2 417 \$	1 572 \$	845 \$	1 184 \$
Logiciels	570	554	16	130
Affiches	1 327	1 327	-	-
Matériel de bureau	234	234	-	-
	4 548 \$	3 687 \$	861 \$	1 314 \$

## 7. AVANCES BANCAIRES

La fondation dispose d'une carte de crédit d'un montant autorisé maximal de 1 000 \$, à un taux d'intérêt de 12,20 %, ne comportant aucune garantie, ni date de renouvellement.

## 8. CRÉDITEURS

	2018	2017
Comptes fournisseurs et frais courus	596 \$	7 292 \$
Déductions à la source	4 481	-
Salaires	1 943	-
	7 020 \$	7 292 \$

## 9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Débiteurs	8 602 \$	(22 238) \$
Frais payés d'avance	718	(1 546)
Créditeurs	(272)	3 880
	9 048 \$	(19 904) \$

## 10. ENGAGEMENT

L'engagement pris par la fondation en vertu d'un contrat pour 2019 totalise 63 000 \$.

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la fondation est principalement lié aux débiteurs.

La fondation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La fondation n'exige généralement pas de caution.

Pour les promesses de dons, la fondation ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent la fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

